

Compte-rendu de l'atelier/balade participatif « liaisons piétonnes »
Révision du Plan Local d'Urbanisme
SAMEDI 25 MAI 2019



13 personnes étaient présentes pour cet atelier/balade.

dont 1 élu, 1 technicienne, 1 correspondant local du Dauphiné Libéré, 1 consultante concertation Solstice.

Malgré le faible nombre, la diversité des participants était intéressante : habitants depuis longtemps sur la commune avec une connaissance fine du territoire, habitants plus récents ravis de découvrir des lieux inconnus.

ACCUEIL

M. Le Maire, Yves Magnin, est présent pour accueillir le groupe à la salle des fêtes.

Le cabinet BEAUR a été missionné par la commune pour la révision du PLU, A. Le Guillou de Solstice est associée à BEAUR pour animer les réunions de concertation.

Le diagnostic du PLU fait état de l'étirement de la commune avec des centralités à Gougne et à Rivaies notamment qui génèrent de nombreux déplacements. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) présenté lors de la réunion publique du 9 mai 2019 se donne comme objectif notamment de « développer un réseau de liaisons douces entre le village et Gougne et entre Gougne et les Rivaies ».

L'objectif de ce second atelier est d'expérimenter des parcours qui pourraient faciliter des déplacements piétons sécurisés et rapides entre les différents quartiers de la commune.

Ainsi deux parcours sont proposés aux participants :

1. Relier les Rivaies à Gougne en évitant au maximum la Route Départementale 540. Il s'agit d'un parcours plutôt fonctionnel par exemple pour des déplacements domicile-école ou domicile-équipements.
2. Relier Combe Reynaud à Combe Fortune sur le versant Adret. Il s'agit d'un parcours de

balade avec l'idée d'avoir un maillage continu de chemins entre Le Poët Laval et Dieulefit.

Il est décidé que le groupe entier expérimente les deux parcours successivement. Les parcours envisagés passent parfois sur des propriétés privées. Certains propriétaires ont pu être prévenus en amont et ont donné leur autorisation.

Des Rivaies à Gougne

Le départ du parcours se fait au niveau des tennis puis à travers des propriétés privées en bordure du canal d'irrigation situé au dessus du Jabron. La traversée serait possible et agréable mais elle coupe les propriétés du quartier Lorette sur un linéaire important. Au bout de cette traversée on se rapproche du lit du Jabron qui est en contrebas. La limite de la propriété coïncide avec un ravin qui descend vers le Jabron, et ne laisse pas de possibilité pour l'aménagement d'un petit sentier. Nous récupérons la RD que nous longeons. La première portion de la RD est plutôt large et laisse un accoté suffisant pour longer la voie sans problème mais ensuite l'emprise de la route se resserre. Nous redescendons à travers le camping. Nous contournons ensuite une propriété mais là encore nous ne pouvons continuer car un ruisseau (Ravin Ribaseille) serait à franchir. Nous faisons demi-tour.

Cette liaison semble assez difficile à réaliser compte-tenu des nombreux obstacles que nous avons rencontré.

De Combe Reynaud à Combe Fortune

Le départ se fait depuis Combe Reynaud par la route puis à travers la forêt sans qu'un sentier réellement praticable soit trouvé. Nous rejoignons Combe Fortune en longeant des jardins. Nous récupérons notre point de départ en traversant par le bas de la propriété qui longe un fossé. Ce parcours semble plus adapté si le propriétaire en est d'accord.

CONCLUSION

Les élus remercient les participants pour leur présence, leurs contributions, et les invitent à prendre un rafraîchissement.

Compte-rendu élaboré par Anne Le Guillou- Solstice